



Résidents, mais aussi touristes stimulent l'offre de services

L'offre de services répond aux besoins de la population. Entre 2012 et 2017, en lien avec la progression du nombre d'habitants, elle croît globalement de 10 % en Nouvelle-Aquitaine ; les points d'accès aux services de proximité augmentent davantage. La hausse concerne la quasi-totalité des intercommunalités de la région. Le taux d'implantation des services s'accroît le plus dans les territoires très touristiques, déjà les mieux dotés.

Sébastien Brumaud, Mireille Dalla-Longa, Insee

Une hausse de 10 % du nombre de services

Commerces, artisanat, services culturels, de santé ou de transport, entre autres : la diversité et l'implantation de ces services évoluent constamment, en lien avec les modifications de la consommation, les besoins des résidents et des visiteurs ou les aménagements commerciaux.

En 2017, la population de la Nouvelle-Aquitaine dispose de 187 400 points d'accès aux services (source). La région est dotée de 17 300 implantations supplémentaires par rapport à 2012, soit une hausse de 10 %. Les points d'accès se développent ainsi 3,5 fois plus rapidement que la population sur la même période ; la progression est encore plus marquée en France métropolitaine (5,4 fois). La hausse des implantations est en revanche comparable en Occitanie et dans les Pays de la Loire, alors que ces régions voisines gagnent davantage d'habitants.

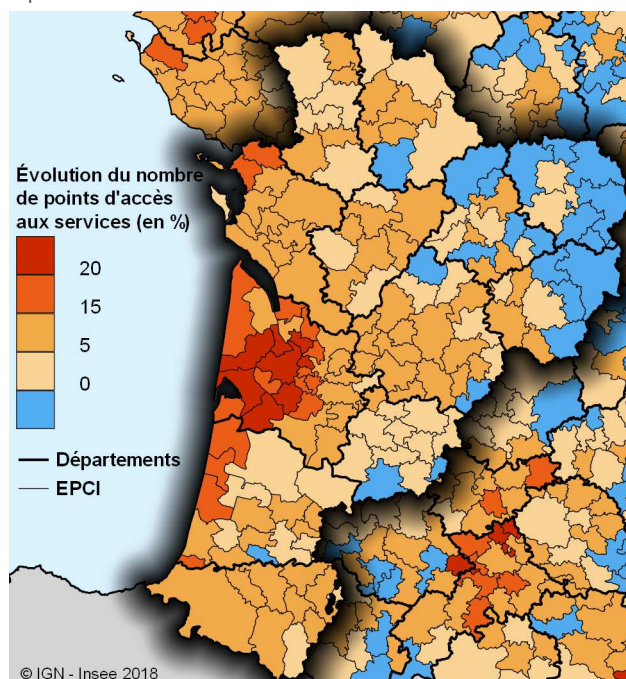
Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) situés à l'ouest de la région bénéficient d'un développement important des points d'accès (+ 25 % dans la Communauté de communes -CC- du secteur de Saint-Loubès), tandis que les baisses se localisent plutôt à l'est (- 9,6 % dans celle des Portes de la Creuse en Marche) (figure 1). Néanmoins, le nombre total de points d'accès augmente dans la majorité des territoires néo-aquitains : sur 153 EPCI, 134 élargissent leur offre.

Une croissance plus forte des services de proximité

Commerces de détail alimentaires, restaurants, artisans du bâtiment ou salons de coiffure, près de huit points d'accès sur dix qualifiés « de proximité » maillent le territoire en services les plus courants. Ils s'étoffent de 11,5 % entre 2012 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine, voire de 20 % à 30 % dans une dizaine d'EPCI, tous situés en Gironde.

1 Forte augmentation du nombre de points d'accès aux services dans les EPCI à l'ouest de la région

Évolution du nombre de points d'accès aux services par EPCI en Nouvelle-Aquitaine entre 2012 et 2017



Source : Insee, Bases permanentes des équipements 2012 et 2017. Géographie au 01/01/2018

Magasins de vêtements ou de meubles, supermarchés, cabinets vétérinaires par exemple (gamme intermédiaire) rassemblent 17 % des implantations et ont progressé de 5,3 %, seule évolution supérieure à celle de la France métropolitaine.

Moins répandus, les hypermarchés, les hôpitaux, certaines spécialités médicales notamment, regroupent seulement 5 % des implantations (gamme supérieure) mais leur nombre progresse de 7,2 %.

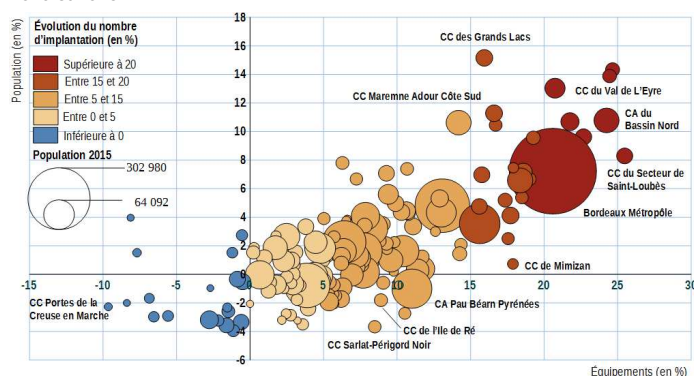
Le para-médical comme les audioprothésistes, les psychomotriciens ou les sage-femmes (+ 40 %), les infirmiers (+ 26 %), affichent les hausses les plus significatives, de même que certains services de proximité : restaurant, soins de beauté, agence immobilière, entreprise générale du bâtiment. Au contraire, la densité des magasins d'électroménager et de matériel vidéo, des boucheries-charcuteries et des librairies-papeteries-journaux diminue, en lien notamment avec le développement des grandes surfaces et l'essor de la vente en ligne. Dans une moindre mesure, la baisse concerne aussi les spécialistes (gynécologie, psychiatrie, pneumologie).

Le nombre de points d'accès croît avec la population

Dans la plupart des zones, l'évolution des implantations accompagne celle de la population : ces deux composantes progressent conjointement dans six EPCI sur dix, reculent dans un sur dix. Alors que les implantations se densifient avec la croissance de la population, leur croissance bénéficie également à 39 intercommunalités dont la population résidente diminue (figure 2).

2 Dans 39 EPCI sur 153, le nombre de points d'accès augmente tandis que la population diminue

Évolution du nombre d'implantations entre 2012 et 2017 et de la population entre 2010 et 2015



Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015 – Bases permanentes des équipements 2012 et 2017

Ces EPCI, aux écarts les plus grands entre baisse de population résidente et croissance des services, se situent dans les zones touristiques comme les CC de l'Île de Ré, Sarlat-Périgord Noir, du Grand Saint-Émilionnais, ou encore la Communauté d'agglomération (CA) Pau Béarn Pyrénées.

Des taux d'implantation élevés et en forte hausse dans les zones touristiques

En 2017, la Nouvelle-Aquitaine compte 32 services pour mille habitants (+ 2 points par rapport à 2012) contre 30 en France métropolitaine et se place ainsi au 4^e rang après la Corse, Provence-

Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie. Sur le littoral et à l'est de la Dordogne, les taux d'implantation les plus élevés, supérieurs à 44 ‰, se concentrent dans des EPCI à forte touristique. Ces derniers, déjà les plus densément équipés, présentent aussi les plus fortes progressions. Les territoires touristiques apparaissent bien dotés, mais tous les équipements présents ne sont pas forcément ouverts toute l'année ; c'est le cas des restaurants notamment qui contribuent le plus à la hausse des services de proximité (encadré). La présence de visiteurs stimule néanmoins l'installation de services qui bénéficient également aux résidents permanents.

La CC de l'Île de Ré offre le plus grand nombre de points d'accès par rapport à sa population : 68 pour 1 000 habitants en 2017, soit + 7 points par rapport à 2012. Dans les CC de Mimizan et Sarlat-Périgord Noir, les taux d'implantation gagnent 6 points. Toutefois, ces plus fortes hausses sont mécaniquement renforcées par une baisse ou une stabilité de la population (Île de Ré - 1,8 %, Sarlat - 3,7 % et Mimizan + 0,7 %). Dans une moindre mesure, la densité des services s'est accrue dans les CC Médoc Atlantique et Côte Landes Nature ainsi que dans les CA du Bassin Nord et Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique, des EPCI où la population progresse. ■

Forte hausse des restaurants dans les EPCI très touristiques

Au niveau régional, le nombre de restaurants augmente de 26 % en cinq ans. Ainsi, les Néo-aquitains bénéficient en moyenne de 3,2 restaurants pour 1000 habitants en 2017 contre 2,6 en 2012. Dans les EPCI à forte touristique, ce taux triple voire quadruple comme dans les CC Médoc Atlantique, de l'Île de Ré, de l'Île d'Oléron et de Mimizan (au moins 10 restaurants pour 1 000 habitants). Toutefois, certains ont un caractère saisonnier : ouverts une partie de l'année seulement, ils répondent davantage aux besoins des touristes qu'à la population résidente.

Source

La base permanente des équipements (BPE), réalisée par l'Insee annuellement depuis 2007, est élaborée à partir de différentes sources administratives (ADELI, RPPS, SIRENE, etc.). Elle répertorie plus de 180 types de services rendus à la population et couvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture. La BPE faisant l'objet d'améliorations constantes (élargissement des types d'équipement, opérations qualité, évolution des nomenclatures, etc.), il est déconseillé de l'utiliser en évolution d'une année sur l'autre. Toutefois, 77 équipements sont présents à la fois dans la base de 2012 et celle de 2017 et n'ont changé ni de définition, ni de source entre ces deux années. Ce champ permet ainsi une analyse en évolution. Il ne couvre pas cependant la totalité des 3 gammes. Dans cette étude, la gamme de proximité contient 24 équipements, l'intermédiaire 25 et la supérieure 28.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957

© Insee 2018

Pour en savoir plus

● Châtel F., « En cinq ans, davantage de services à la population dans les grandes villes », *Insee Focus* n° 125, septembre 2018

● Châtel F., « Dans les communes les moins dotées en services, artisans du bâtiment et restaurants sont les plus présents », *Insee Focus* n° 113, mai 2018

